



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LABRIEVILLE INC.

Objet : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE –22-06**

Qui s'est tenue le:

Date : samedi le 30 avril 2022

Heure : 13h00

Lieu : Salle des Aramis de St-Lambert
1009 rue Du Pont, RR 2

Étaient présents :

Serge Bolduc, trésorier
Ivanhoe Drapeau, directeur
Laurier Goulet, président
Bertrand Grondin, directeur
Patrick Lacasse, directeur
Jonathan Latour, directeur
Lyne Touchette, secrétaire
Félix Arsenault-Desjardins, directeur-gérant

Étaient absents :

Craig Antila, directeur
Serge Gagnon, vice-président

22-06G.01 13h00 Ouverture de l'assemblée générale annuelle et mot de bienvenue par le président Laurier Goulet.

22-06G.02 Lecture de l'avis de convocation par Laurier Goulet.

22-06G.03 Vérification du quorum par Lyne Touchette. Nous avons quorum (54 présences).

22-06G.04 Présentation du conseil d'administration par Laurier Goulet. Laurier Goulet présente chacun des membres du CA et il décrit les rôles de chacun. Il annonce le départ d'un membre du CA, Mario Mercier (directeur), et il présente son remplaçant, Patrick Lacasse.

22-06G.05 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 29 avril 2021.
Les membres de l'assemblée ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre et décident de ne pas en refaire la lecture. M. Martin Vachon propose l'adoption du procès-verbal et M. Patrick Hayfield appuie.

22-06G.06 Rapport annuel de la gestion du conseil d'administration par Laurier Goulet, président. M. Goulet fait d'abord un retour sur les subventions qui seront disponibles pour la prochaine saison et rappelle l'importance d'avoir recours à celles-ci pour la santé financière de la zec. Il effectue un rappel des réalisations du CA pendant la dernière année : achat d'une débroussailleuse, acquisition

de moteurs électriques pour la location d'équipement, ensemencement d'alevins, installation d'une troisième yourte, consultation et contrat de services avec Air Médic, entretien des chemins et surveillance du territoire. M. Goulet rappelle les dossiers en attente : le Programme de Mise en Valeur Intégré ainsi qu'une subvention pour rénover le poste d'accueil.

Personnel

Laurier Goulet nous présente les employés pour la saison 2022. Félix Arsenault-Desjardins sera de retour comme directeur-gérant pour une troisième année. Il travaillera une journée par semaine pour le Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord. Francine Drapeau demeure adjointe administrative. Jean sera de retour pour travailler sur l'entretien des chemins. Johanne et Alain seront de retour au poste d'accueil. Un étudiant a été embauché pour accompagner Félix sur le terrain et pour réaliser des travaux d'entretien. Deux postes d'étudiants sont encore à combler.

Rapport du directeur-gérant

Félix Arsenault-Desjardins profite de l'assemblée générale pour faire un retour sur les principaux projets qui ont été réalisés au cours de la saison dernière. Félix a réalisé un plan de gestion de la pêche. De plus, des travaux d'aménagement de frayères ont été réalisés aux lacs Richard et Mc Queen. D'autres travaux d'aménagement de frayères sont prévus pour cet été et la zec aura besoin de l'aide de bénévoles cette année encore. Félix fait un survol de l'état de la machinerie utilisée par la zec.

Comité de la faune

Jonathan Latour informe les membres de la zec qu'il y a eu des amendements aux règlements de la chasse à l'original. Il sera dorénavant permis d'installer des petites pancartes de chasseurs à l'affût fournies par la zec (moyennant un dépôt) dans les chemins secondaires d'un territoire de chasse. Jonathan Latour annonce qu'il y aura encore des lacs ensemencés cette année. 40 000 alevins ont été achetés.

Voirie

Félix Arsenault-Desjardins annonce que la zec a bénéficié l'an dernier d'une subvention pour réaliser des travaux de voirie. Cette année, les travaux de réfection des chemins se poursuivront dans le secteur du Joë et du Willow. La zec devrait bénéficier pour une dernière année d'une subvention pour défrayer 80% des coûts des travaux de réfection et d'entretien des chemins.

22-06G.07 Présentation, lecture et approbation des états financiers

Serge Bolduc présente les états financiers. La situation financière de la zec est relativement bonne. M. Bolduc détaille les chiffres pour l'année 2021. La zec a bénéficié de subventions au cours de la dernière année financière. Des dépenses importantes ont été réalisées sur la rétrocaveuse. Des subventions sont à venir pour 2022 (dernière année du programme). M. Marc-Olivier Habel propose l'adoption des états financiers tels que présentés. Il est appuyé par M. Pierre Racine. Adoptée à l'unanimité.

22-06G.08 Nomination d'un vérificateur

Monsieur Laurent Baril propose la nomination de Monsieur Dany Bussièrès comme vérificateur pour l'année 2022. Monsieur Michel Bélanger appuie cette proposition. Adoptée à l'unanimité.

22-06G.09 Ratification de la tarification 2022

Pour 2022, une augmentation de 2,6% des forfaits « membre » est prévue de même qu'une augmentation de 2,4% des droits de passage ainsi qu'une hausse de 2,7% sur les activités « non-membre ». Monsieur Martin Vachon propose la ratification de la tarification 2022 et M. Raymond Julien appuie cette proposition. Adoptée à l'unanimité.

22-06G.10 Ratification annuelle des actes posés par les administrateurs ou officiers depuis la dernière assemblée annuelle

M. Marcel Gagné propose l'acceptation de la ratification des actes posés par les administrateurs depuis la dernière assemblée annuelle. Mme Line Soucy appuie. Adoptée à l'unanimité.

22-06G.11 Amendements aux règlements de la chasse à l'orignal

Laurier Goulet fait la lecture aux membres de 13 amendements qui ont été apportés aux règlements de la chasse à l'orignal. Mme Kathy Desbiens propose l'adoption en bloc de ces 13 amendements. M. Laurent Baril appuie cette proposition. Adoptée à l'unanimité.

22-06G.12 Varia

A. Accès aux lacs

Certains lacs sur le territoire de la zec n'ont pas de mise à l'eau publique accessible. Afin de faciliter l'accès à tous les lacs du territoire, il est interdit de mettre une barrière sur le terrain d'un chalet lorsqu'il s'agit du seul accès possible à un lac. Cela cause certains problèmes à quelques propriétaires de chalet, en termes de quiétude. La Zec cherchera des alternatives pour respecter les droits de chacun.

B. Séance d'information sur la chasse à l'orignal

M. Daniel Brochu, un membre de la Zec, offre sa disponibilité et son expertise pour organiser une séance d'information à l'intention des membres sur les habitudes de vie de l'orignal et sur certaines pratiques pouvant améliorer le succès de chasse. Cette séance pourrait se dérouler cet été sur le territoire, et les profits (s'il y a lieu) iraient à la Zec. Les gens ont jusqu'à la fin mai pour signifier leur intérêt au secrétariat.

22-06G.13 Nomination d'un président d'élection

Monsieur Laurent Baril est nommé président d'élection à l'unanimité suite à la proposition de Laurier Goulet.

22-06G.14 Élections : présentation des candidats venant en élection : Craig Antila, Laurier Goulet et Bertrand Grondin

Les postes en élection sont ceux de Craig Antila, de Laurier Goulet et de Bertrand Grondin. Craig Antila étant absent, ce dernier avait fourni une procuration à Laurier Goulet. M. Daniel Brochu propose Craig Antila à titre de directeur. M. Mario Mercier appuie cette proposition. M. Gérald Chapdelaine propose Laurier Goulet à titre de directeur. Cette proposition est appuyée par M. Yves Trudeau. M. Raymond Julien propose Bertrand Grondin à titre de directeur. Cette proposition est appuyée par M. Pierre Racine. Les trois candidats sont élus à l'unanimité sans opposition. Les trois membres de la direction acceptent un nouveau mandat de trois ans et sont reconduits dans leurs fonctions respectives.

22-06G.15 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Francine Audet et appuyée par M. Mario Mercier.



Lyne Touchette, Secrétaire de la réunion